

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service du développement économique / Planification et intelligence d'affaires	<b>No SD</b> SD-2024-2577						
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Chambre de commerce et d'industrie de Laval au montant total de 265 000 \$ pour 2024-2025							
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts <b>Date CE souhaitée :</b> 2024-05-29 <b>Date CM souhaitée :</b> 2024-06-04								
<b>Actions : ENTENTE</b>  <p style="text-align: center;"><b>Demande d'achat : Oui</b> <b>CT requis : Oui</b></p>								
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-05-03</td> <td>CM-20220503-485</td> <td>ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE ET DE SERVICE - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib        APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'approuver l'entente d'aide financière et de service à intervenir entre la Ville de Laval et la Chambre de commerce et d'industrie de Laval, au montant de 335 482,50 \$;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-2020)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-05-03	CM-20220503-485	ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE ET DE SERVICE - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2022-05-03	CM-20220503-485	ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE ET DE SERVICE - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL						
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b>  <p>La Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL) est un partenaire économique important et incontournable pour la mobilisation de la communauté d'affaires lavalloise. La CCIL regroupe plus de 650 membres et, à ce titre, est une des chambres de commerce les plus importantes au Québec.</p> <p>En cette période économique plus difficile, le soutien de Ville de Laval à la CCIL vise à soutenir la mission de l'organisme et à sécuriser le budget pour la réalisation de plusieurs projets structurants qui seront réalisés d'ici le 31 décembre 2025. Les projets qui ont été retenus sont en lien avec les priorités de Ville de Laval au plan du développement économique et la vision 2035, Urbaine de Nature, notamment au plan du développement durable.</p> <p>Les projets soutenus sont la continuité des projets Prox-Commerce, du parcours Vision zéro déchet ainsi que du projet Mon commerce écoresponsable.</p> <p>Le service des affaires juridiques a révisé l'entente pour ce dossier.</p>								
<b>IMPACTS MAJEURS</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>-Sécuriser la concrétisation des projets structurants de la CCIL;</li> <li>-Soutenir la mission de la CCIL auprès de la communauté d'affaires;</li> <li>-Les projets et attentes liés à ce soutien financier sont précisés à l'annexe 1 de la présente entente;</li> </ul>								

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service du développement économique / Planification et intelligence d'affaires	<b>No SD</b> SD-2024-2577		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Le Service du développement dispose des sommes requises au budget de fonctionnement 2024 (1-41109-6219-00-119110-00000).</p> <p>Sous réserve du respect par la Chambre des obligations prévues à l'entente, la Ville verse à la Chambre une aide financière totale de 265 000 \$, en quatre versements selon les modalités suivantes :</p> <p>Année 2024 : un versement de 132 500 \$ selon le calendrier de paiement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) 75 % du montant, soit 99 375 \$, à la signature de l'entente pour les trois projets identifiés à l'annexe 1</li> <li>b) 25 % du montant, soit 33 125 \$, le ou vers le 1er décembre 2024, sur présentation, à la satisfaction de la Ville, de la reddition de compte prévue à l'article 5 de l'entente.</li> </ul> <p>Année 2025 : un versement de 132 500 \$ selon le calendrier de paiement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>c) 75 % du montant, soit 99 375 \$, le ou vers le 1er avril 2025, sur présentation, à la satisfaction de la Ville, d'une mise à jour des résultats et des cibles pour chacun des projets soutenus.</li> <li>d) 25 % du montant, soit 33 125 \$, le ou vers le 1er décembre 2025 à la suite du dépôt de la reddition de comptes prévues à l'article 5, à la satisfaction de la Ville, sur l'ensemble des projets prévus à l'entente (Annexe 1).</li> </ul> <p>Selon la norme sur les paiements de transferts, cette aide financière doit être comptabilisée en totalité lors de son approbation. Le budget est disponible au 1-41109-6219-00-119110-00000.</p>				
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>				
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>L'entente est d'une durée de 24 mois et vise les années 2024 et 2025. Malgré la date de signature de l'entente par les Parties, l'entente débute le 1er janvier 2024 et se termine le 31 décembre 2025, sous réserve d'une terminaison anticipée.</p>				
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>				
<p><b>REMARQUE(S)</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>				
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Chambre de commerce et d'industrie de Laval au montant total de 265 000 \$ pour 2024-2025;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p>(CT:1800020)</p>				
<p><b>CERTIFICATION</b></p> <p>Numérotation des finances : 1800020    Coût estimé affectant l'année en cours : <b>265 000,00 \$</b>    CM requis : Oui</p> <p><b>Annotation(s)</b></p> <p><b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center; border: none;"> <p>LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</p> <p>Trésorier</p> </td> <td style="width: 50%; text-align: center; border: none;"> <p>2024-05-23</p> <p>AN - MS - JR</p> </td> </tr> </table>			<p>LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</p> <p>Trésorier</p>	<p>2024-05-23</p> <p>AN - MS - JR</p>
<p>LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</p> <p>Trésorier</p>	<p>2024-05-23</p> <p>AN - MS - JR</p>			